

option Technicien-conseil en comptabilité et gestion agricoles

RNCP2296 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21052, 32663
Code(s) ROME	A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
EPLEFPA DU BOURBONNAIS	19030094700016	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE DANNEMARIE - BESANCON	19251263000018	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA - LYCEE ALPHONSE DEFUMADE	19230030900015	Former et organiser l'évaluation
MFREO INSTITUT RURAL DES MAUGES	78612761300010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Technicien-conseil en comptabilité et gestion agricoles est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il réalise les opérations comptables, de l'enregistrement au résultat, et les déclarations fiscales et sociales (ces opérations sont généralement effectuées par les aides comptables et les comptables, mais le Technicien-conseil peut être appelé, selon la taille de la structure, à les réaliser).
- Il procède à l'analyse comptable, fiscale, technico-économique et sociale de l'exploitation par l'approche globale de l'exploitation.
- Il présente les résultats à l'exploitant, lui apporte les conseils adaptés et prend en compte ses projets.
- Il développe une dimension commerciale, relationnelle et organisationnelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Réaliser les opérations comptables, de l'enregistrement des écritures à l'élaboration du résultat

UCP2 : Réaliser des déclarations fiscales et sociales d'une exploitation agricole

UCP3 : Produire, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, une analyse globale en utilisant les documents élaborés spécifiques à l'exploitation

UCP4 : Participer au développement de son service

Blocs de compétences

RNCP2296BC01 — UCP1 : Réaliser les opérations comptables, de l'enregistrement des écritures à l'élaboration du résultat

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- réaliser les opérations comptables courantes
- réaliser la clôture
- produire les documents de synthèse comptable
- vérifier la clôture et la sincérité de la comptabilité

RNCP2296BC02 — UCP2 : Réaliser des déclarations fiscales et sociales d'une exploitation agricole

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- assurer le suivi fiscal du dossier
- élaborer une liasse fiscale en conformité avec la législation et le régime fiscal choisi
- élaborer les déclarations administratives reliant les lois comptables, fiscales et sociales

RNCP2296BC03 — UCP3 : Produire, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, une analyse globale en utilisant les documents élaborés spécifiques à l'exploitation

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- schématiser le fonctionnement de l'exploitation
- définir des objectifs de progrès et les démarches à entreprendre
- optimiser les choix sociaux et fiscaux de l'adhérent ou du client en fonction de ses projets
- élaborer le document de synthèse

RNCP2296BC04 — UCP4 : Participer au développement de son service

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- présenter le dossier de gestion à un adhérent ou un client
- assurer une relation de conseil auprès des adhérents ou clients
- organiser ses activités et celles de son équipe en fonction des objectifs de sa structure

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :

- Les centres de gestion agricoles (CCER),
- Les agences comptables privées,
- Les établissements publics (ADASEA, DDA...),
- Les coopératives agricoles,
- Les banques qui possèdent un service spécifique destiné aux agriculteurs.

En ce qui concerne les exploitations agricoles, cette spécialisation concerne essentiellement les exploitants, ou leur conjoint, qui souhaitent s'investir plus largement dans la gestion de leur exploitation ou qui n'ont pas la formation de base nécessaire à cette gestion (BTSA PA et PV).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- en centres de gestion : Conseiller analyste ou Comptable conseil ;
- en agences comptables privées : Conseiller ou Comptable ;
- pour les administrations : Agent administratif, animateur-conseil, Contrôleur ;
- en coopératives agricoles : Comptable ;
- pour les banques : Chargé de clientèle agricole.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 082 €
Selon la branche	6 500 € – 8 711 €
Prise en charge	Branches concernées
8 082 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 711 €	CPNE des centres de gestion agréés et habilités agricoles, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
8 300 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 700 €	CPNE de la branche des experts comptables et commissaires aux comptes
7 200 €	CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes
6 500 €	CPNE Branche Caoutchouc

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40626

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2296/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2024 – 05/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	12 781 €
Coût moyen par dossier	4 260 €

Durée moyenne	392 h
Période	07/2020 – 09/2024
France compétences	60 %
France Travail	28 %
OPCO	11 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.